



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E68712

VALABLE JUSQU'AU 03/12/2023

ÉDITÉ LE 15/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/1971

Forme juridique : SACA

Capital : 1 000 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTERRE

Siret : 785 348 400 00058

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2126254-1-14

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA 1258000 / 002 133973/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMA SA 1258000 / 002 133973/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : COULON

15 RUE RENE COCHE
92170 VANVES

Téléphone : 01 41 90 26 90

Portable :

Site Internet : www.coulon-sa.fr

E-mail : naima.belmessaoud@coulon-sa.fr

Responsabilité légale :

COULON PASCAL PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fax : 01 41 90 26 91

Effectif moyen : 95

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7133	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité supérieure) Mention RGE	04/12/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/11/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE COLOMBES
IMMEUBLE LE DEBUSSY
30, RUE GABRIEL PERI
92707 COLOMBES CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.